

L'assouplissement quantitatif de la BCE

Le programme d'« assouplissement quantitatif » ou « Quantitative Easing » (QE), décidé par la Banque centrale européenne, lors du Conseil des gouverneurs du 22 janvier, et qui a débuté le 9 mars 2015, portera sur des titres en euros du secteur public sur le marché secondaire pour une valeur de 60 milliards d'euros par mois. Il devrait s'étaler jusqu'en septembre 2016 pour atteindre un total cumulé de plus de 1 100 milliards d'euros. Dans un document mis en ligne sur son site Internet, la BCE s'est attachée à répondre aux questions fréquentes posées sur ce programme d'achat d'actifs. A travers cette opération sans précédent pour elle, la BCE s'inscrit dans le cadre de son mandat de maintien de la stabilité des prix, étant rappelé que « La BCE recourt à une définition symétrique de l'inflation : une forte hausse des prix est aussi dangereuse pour notre économie que la déflation. Dans la période actuelle de croissance atone et de faible inflation, le seul instrument du taux d'intérêt n'a pas suffi à ramener l'inflation vers un niveau proche de 2 %. » La BCE indique que le programme « aidera également les entreprises européennes à accéder plus facilement au financement, à accroître leurs investissements, à créer des emplois et, à ce titre, soutiendra la croissance économique globale... ». Par ailleurs, la BCE rappelle que ce programme ne contrevient pas à l'interdiction d'un financement monétaire – interdiction à laquelle elle adhère totalement – puisqu'elle n'effectue pas d'achat de titres sur le marché primaire et n'achète des obligations « qu'après la formation d'un prix de marché ».

Questions fréquentes sur les achats d'actifs : <https://www.ecb.europa.eu/home/html/faqassetpurchaseprogramme.fr.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 5 mars 2015 à Nicosie, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE et est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelle annoncées. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, [...] nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, l'accent est mis désormais sur leur mise en œuvre. Dans le prolongement de nos décisions du 22 janvier 2015, nous commencerons, le 9 mars 2015, à acheter des titres en euros du secteur public sur le marché secondaire. [...] Comme nous l'avons précisé précédemment, les achats mensuels cumulés de titres des secteurs public et privé s'élèveront à 60 milliards d'euros. Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et seront en tout cas réalisés jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. [...] La situation sur les marchés financiers et le coût des financements externes pour l'économie privée ont continué à se détendre aussi, à la suite de nos précédentes mesures de politique monétaire. En particulier, les conditions d'emprunt appliquées aux entreprises et aux ménages se sont considérablement améliorées. [...] Dans un environnement marqué par l'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, la transmission de nos mesures à l'économie réelle se renforcera, contribuant à une nouvelle amélioration des perspectives de croissance économique et une réduction de la sous-utilisation des capacités de production. Par ce biais, nos mesures contribueront à un retour durable de l'inflation vers un niveau inférieur à, mais proche de 2 % à moyen terme et conforteront l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Déclaration Introductive de Mario Draghi du 05/03/2015 : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-declaration-introductive-mars-2015.pdf

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,2 % en janvier 2015, en baisse par rapport au taux de 11,3 % de décembre 2014 et à celui de 11,8 % de janvier 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis avril 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,8 % en janvier 2015, en baisse par rapport au taux de 9,9 % de décembre 2014 et à celui de 10,6 % de janvier 2014. Eurostat estime qu'en janvier 2015, 23,815 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,059 millions dans la zone euro. Par rapport à décembre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 156 000 dans l'UE28 et de 140 000 dans la zone euro. Comparé à janvier 2014, le chômage a baissé de 1,820 million de personnes dans l'UE28 et de 896 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en janvier 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,7%) ainsi qu'en Autriche (4,8 %), et les plus élevés en Grèce (25,8 % en novembre 2014) et en Espagne (23,4 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-243 du 2 mars 2015 relatif à la notification, par voie électronique, aux établissements de crédit, aux sociétés de financement et aux organismes gérant des régimes de protection sociale de certains actes pris en vue du recouvrement de créances de toute nature : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030308769&categorieLien=id>

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Encours de crédits : progression en 2014

En 2014, l'activité de financement gagne en dynamisme, l'encours sain de crédits s'établissant globalement à 8,1 milliards d'euros (+2,3 %, contre +0,2 % en 2013).

Ce regain est en grande partie imputable aux entreprises, dont l'encours progresse à 3,3 milliards d'euros (+3,2 %, contre -4,0 % en 2013), les crédits d'investissement augmentant sensiblement en 2014 (+5,4 %).

Avec 3,2 milliards d'euros à fin décembre, les ménages contribuent également à la croissance de l'encours sain, bien que le rythme de la progression ralentisse en 2014 (+0,8 %, contre +2,8 % en 2013).

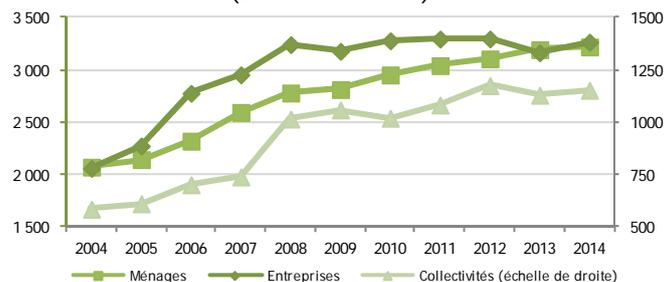
Les crédits accordés aux collectivités locales progressent (+2,1 %, contre -3,9 % en 2013) et atteignent 1,2 milliard d'euros à fin décembre 2014.

Douteux : légère dégradation en 2014

Les créances douteuses brutes des établissements de crédit installés localement augmentent légèrement en 2014.

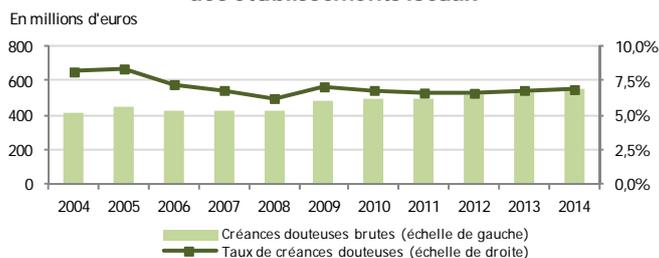
Elles s'élèvent à 0,5 milliard d'euros à fin décembre (+2,8 %, après +3,9 % en 2013) et le taux de créances douteuses atteint se dégrade à 6,9 % (+0,1 point sur un an).

Évolution des encours sains de crédits
(en millions d'euros)



Source : IEDOM - Surf

Évolution de l'encours douteux brut
des établissements locaux



Source : IEDOM - Surf

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Échanges extérieurs : hausse des importations en 2014

En 2014, les importations hors produits pétroliers sont en croissance (+2,2 %, à 1 926 millions d'euros), sous l'effet de la hausse des biens d'équipement mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (+7,3 %), ainsi que des autres produits industriels (+2,4 %). Pour leur part, les exportations hors produits pétroliers stagnent en 2014 (+0,2 %, à 202 millions d'euros), en lien avec l'évolution contrastée des produits agricoles (+19,2 %) et des matériels de transport (-60,8 %).

Les échanges extérieurs de produits pétroliers sont marqués par le retour à un niveau normal de l'activité de la SARA, après l'arrêt technique dit de « régénération » de 2013. Les importations de produits pétroliers enregistrent une hausse modérée en 2014 (+1,5 %, à 777 millions d'euros), mais les importations de brut sont en hausse alors que les importations de produits raffinés se replient. À l'exportation, les produits pétroliers connaissent une hausse très sensible (+98,2 %, à 365 millions d'euros).

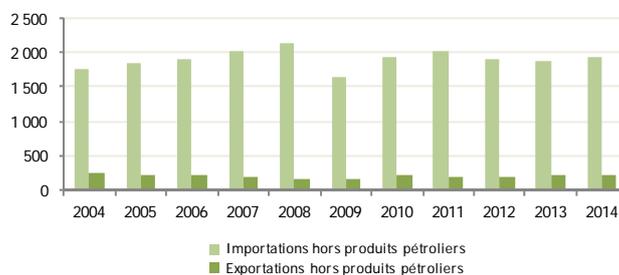
Globalement, les échanges extérieurs à la Martinique progressent en 2014, tant à l'importation (+47,0 %, à 2 703 millions d'euros) qu'à l'exportation (+47,0 %, à 567 millions d'euros).

Immatriculations : meilleure orientation en 2014

Les immatriculations de véhicules neufs sont en progression en 2014 (+2,6 %). Au total, 13 351 véhicules neufs ont été immatriculés, soit un niveau équivalent à celui de 2012. Cette hausse concerne aussi bien les véhicules particuliers neufs (VPN) (+2,1 %, avec 11 325 immatriculations), que les véhicules utilitaires neufs (VUN) (+5,8 %, avec 1 909 immatriculations).

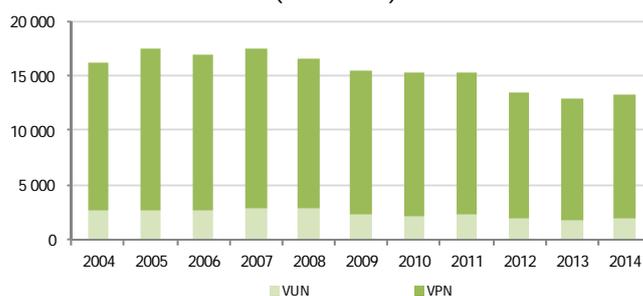
La part des véhicules français progresse légèrement avec 39,9 % des ventes de véhicules particuliers (+1,2 point), alors que la part des véhicules roulant au gazole se contracte (-3,7 points) pour atteindre 50,2 %, en lien avec l'arrivée des véhicules hybrides et les problématiques environnementales suscitées par les rejets atmosphériques du gazole.

Echanges extérieurs, hors services
(en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs IEDOM

Immatriculations de véhicules neufs
(en nombre)



Source : AAA

Bouclier qualité-prix 2015 : effort de 2,8 % sur la liste des produits

Le Bouclier Qualité-Prix (BQP) est un dispositif annuel de modération des prix portant sur une liste de produits de consommation courante, négociée chaque année par l'État et les professionnels du secteur de la grande distribution. L'accord du 24 février 2015 arrête la nouvelle liste de produits, son prix maximum global et les commerces concernés. La liste des produits tient compte des observations formulées dans le cadre de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus et affiche une volonté d'équilibre entre les marques nationales, les marques distributeurs et les produits locaux (33 % en 2015, contre 27 % en 2014).

En Martinique, l'accord de 2015 dispose que tous les établissements signataires d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² affichent la liste des 101 produits identifiés, dont le prix maximum global a été fixé à 350 euros (contre 360 euros précédemment, ce qui représente une baisse de 2,8 %). En outre, deux conventions complémentaires sont venues compléter l'accord pour les établissements de taille inférieure et les discounters.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Commerce régional : faiblesse des échanges

Hors produits pétroliers, les échanges extérieurs de la Martinique avec les pays de la région (Amériques et Caraïbe, hors DFA) restent embryonnaires et sont en baisse sur l'année 2014. Les exportations hors produits pétroliers vers les pays de la zone sont en recul de 3,1 % sur un an, représentant 5,3 millions d'euros (soit 0,9 % de la valeur totale des exportations martiniquaises). De même, les importations en provenance de la région reculent de 3,9 % sur un an et se situent à 95,6 millions d'euros (soit 3,5 % de la valeur totale des importations).

Globalement, avec les produits pétroliers les exportations régionales doublent (+97,4 % en 2014), représentant 11,9 % de la valeur totale des exportations martiniquaises (soit 67,4 millions d'euros). Dans le détail, les principaux destinataires sont l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud avec respectivement 6,9 % et 3,3 % de la valeur des exportations de l'île (soit 38,9 et 18,8 millions d'euros).

Les importations totales en provenance des pays de la région se replient de 26,5 % sur un an, représentant 13,1 % de la valeur des importations de la Martinique (soit 467 millions d'euros). Les principales régions d'origine sont l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud avec respectivement 8,3 % et 2,2 % de la valeur des importations (soit 225,7 et 58,9 millions d'euros).

Publication : parution d'une note sur la présence de la Chine dans la Caraïbe

Le département Études et Recherches de l'Agence française de développement (AFD) a publié une note sur la présence de la Chine dans la Caraïbe, réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA). Le document est disponible sur [le site de l'AFD](#).

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- janvier 2015	130,5	-0,3 %	+0,4 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- janvier 2015	44 154	+0,4 %	-2,3 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2014	22 850	+1,8 %	+0,2 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- octobre 2014	42 021	+3,0 %	+4,8 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2014	263,2	+18,4 %	+5,3 %
	Hors produits pétroliers		201,5	+34,9 %	+22,7 %
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2014	45,0	-3,6 %	+34,3 %
	Hors produits pétroliers		15,6	+0,4 %	+27,0 %
	Taux de couverture mensuel	- décembre 2014	17,1 %		+3,7 pts
	Hors produits pétroliers		7,7 %		-2,3 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2014 - cumul annuel	67,7 581,1	+42,9 %	-8,8 % +3,0 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- janvier 2015	15 963	+1,2 %	-6,1 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- janvier 2015	2 404	-0,3 %	-4,8 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2014	146 001	+39,7 %	-2,8 %
		- cumul annuel	1 624 500		+0,0 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- février 2015	54 316	+4,8 %	+39,8 %
		- cumul annuel	106 155		+33,4 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2014	13 344	+2,9 %	+5,3 %
		- cumul annuel	182 265		+6,5 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- février 2015	691	-24,3 %	-1,4 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- février 2015	125	-26,9 %	-6,7 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		1 900		+4,6 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 27/02/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1280%	0,1440%	0,0860%	0,0640%	-0,0050%	0,0390%	0,1100%	0,2330%

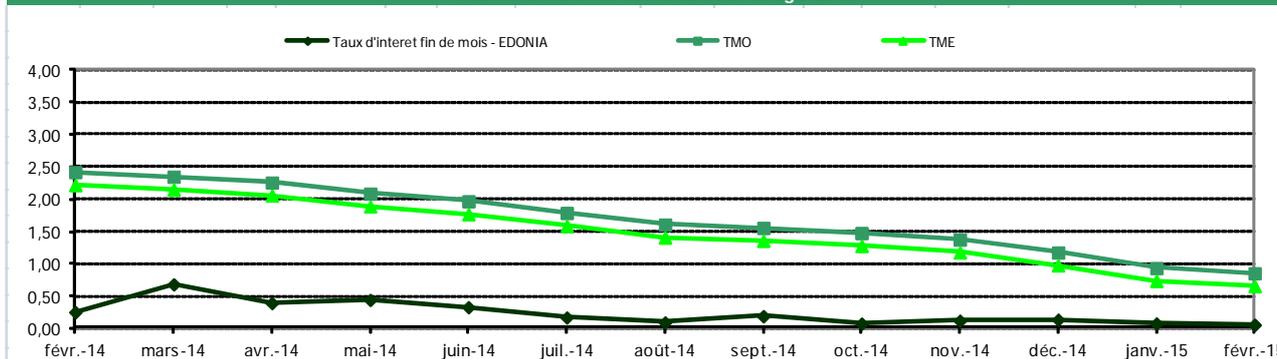
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1,18%	0,98%	0,74%	0,66%	1,38%	1,18%	0,94%	0,86%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		7,65%
Prêts à taux variable		4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable		3,35%
Prêts-relais		4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe		4,25%
Autres prêts			Découverts en compte		13,27%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros		20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros		14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros		9,21%	Découverts en compte		13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

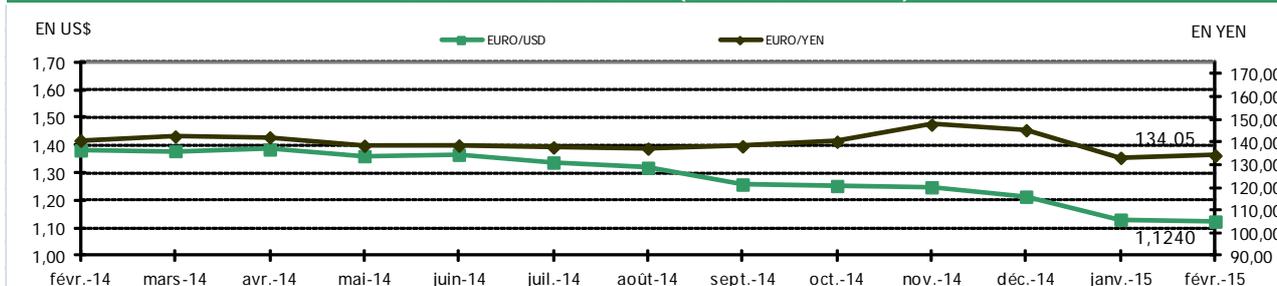
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1240	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0684	EURO/SRD (Surinam)	3,6937
EURO/JPY (Japon)	134,0500	EURO/BWP (Botswana)	10,7939	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0036
EURO/CAD (Canada)	1,3995	EURO/SCR (Seychelles)	15,7417	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,1453
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7278	EURO/MUR (Maurice)	37,7209	EURO/BBD (La Barbade)	2,2386
EURO/SGD (Singapour)	1,5289	EURO/BRL (Brésil)	3,2579	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1022
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,7167	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0428	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3201,5441	EURO/XCD (Dominique)	3,0222	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	